



Contre les salaires de misère et les contrats précaires, Une Solution TITULARISATION



La CGT Educ'action 69 a organisé, ce mardi 9 juin un rassemblement, dans le respect des gestes barrières, devant le rectorat de Lyon pour protester contre la précarité des AESH. A 14h s'est tenu le Comité technique académique sensé voter une « progression de salaire » pour les AESH.

Nous avons dénoncé la faiblesse de cette progression :

- ⇒ 16 euros de plus par mois après 3 ans d'expérience
- ⇒ 34 euros de plus par mois après 6 ans d'expérience
- ⇒ 54 euros de plus par mois après 9 ans d'expérience

Un.e AESH touche en moyen 800 euros par mois ! Ces revalorisation sont dérisoires et enferment les AESH dans la précarité et sous le seuil de pauvreté. Nous avons rappelé à Monsieur Le recteur que précariser le personnel AESH c'est aussi mépriser les élèves en situation de handicap. Le métier d'AESH requiert une véritable qualification qui doit être reconnue.

Lors de ce rassemblement, nous avons apporté notre contribution au Comité Technique Académique afin que puisse être traité :

- **La fin des temps partiels imposés**

Dans ce métier largement féminisé, plus de 90% des AESH sont à temps partiels imposés. La CGT Educ'action défend l'obtention de contrats à temps plein pour les AESH avec 24h côte à côte de l'élève.

- **La mise en place de la prime REP et REP + pour tou.te.s les AESH travaillant dans les établissements REP et REP +**

Le personnel non-titulaire travaille dans les mêmes conditions que les titulaires et il paraît injustifiable qu'ils n'aient pas les mêmes droits.

- **Le remboursement des frais bancaires pour tou.te.s les AESH ayant eu des retards de salaires, notamment lors de la rentrée de septembre 2019** qui a laissé des collègues sans revenu à la fin du mois, menacés d'interdit bancaire et taxés de plusieurs dizaines d'euros pour chaque prélèvement rejeté sur leur compte.

- **Une augmentation immédiate des salaires à hauteur de 1,4 fois le SMIC.**

Dans sa grande bataille pour l'augmentation générale des salaires, la CGT revendique un SMIC à 1 800 euros.

Pour la CGT Educ'action, une réelle revalorisation salariale des AESH devrait les sortir de la précarité. Or, leur précarité repose sur leur statut de contractuel.le. C'est pourquoi nous nous mobilisons depuis toujours pour **la titularisation immédiate sans condition de nationalité ou de concours des contractuel.les de l'éducation nationale** au statut de fonctionnaire de catégorie B.